

MONUMENTS HISTORIQUES.

RAPPORT

AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Malgré l'intervalle de temps assez considérable qui s'est écoulé depuis que la Commission a eu l'honneur de vous présenter un aperçu général de ses travaux, elle ne peut vous signaler aujourd'hui d'amélioration bien notable dans la situation des monuments historiques; elle se voit, au contraire, obligée de reproduire ici les regrets et les vœux qu'elle exprimait dans son dernier rapport.

La faiblesse du crédit dont vous avez bien voulu qu'elle vous proposât la répartition annuelle, imprime nécessairement une grande lenteur aux réparations qui s'exécutent aux frais de votre département. Concilier l'économie la plus sévère avec les nécessités commandées par la situation des monuments ou la nature des travaux, tel a été le but constant des efforts de la Commission. Avec des ressources notoirement insuffisantes, on pourrait s'applaudir de n'avoir suspendu aucune des grandes restaurations entreprises, d'en avoir as-

suré l'exécution et limité la durée : on a obtenu encore un succès plus difficile, en parvenant à secourir ou même à racheter des monuments dont la conservation semblait désespérée.

Le plus important de tous était l'église de Saint-Julien, à Tours, admirable modèle de l'architecture du treizième siècle, arrivée à son plus complet développement. Devenue propriété particulière, cette église allait être entièrement dénaturée, lorsqu'une allocation très-considérable, que vous avez bien voulu accorder, et le concours généreux de M^{sr} l'archevêque de Tours, ont permis d'en effectuer l'acquisition. Si l'église de Saint-Julien est désormais garantie de la destruction, il est bien à désirer qu'elle reçoive promptement la meilleure et la seule destination qui lui convienne. Pour la réparer et la rendre au culte, de grands sacrifices sont encore nécessaires, et vous les avez prévus. L'assistance de M. le ministre des cultes ne saurait lui manquer, et bientôt, sans doute, Saint-Julien reprendra son rang parmi les plus belles églises de la France.

Vous avez également autorisé l'acquisition de l'église romane de Silvacane, et obtenu du propriétaire de l'abbaye de Fontfroide la conservation de son beau cloître et de son église. Ces deux édifices, d'une architecture si remarquable, n'exigeront plus maintenant que quelque faibles dépenses d'entretien.

La libéralité des Chambres a pourvu, par un crédit spécial, aux réparations de quelques grands monuments, trop coûteuses pour être imputées sur le budget du ministère de l'Intérieur. Grâce aux études approfondies que vous aviez prescrites, on a la certitude que les travaux maintenant en cours d'exécution ne dépasseront pas les évaluations annoncées. Cependant, une de ces restaurations demeurerait incomplète, si le projet ne recevait pas une extension indispensable. Les réparations qui

s'exécutent au château de Blois, et dont vous avez apprécié vous-même l'excellente direction, devront-elles se borner à la partie de l'édifice construite sous François I^{er}? Ne comprendront-elles pas et la vaste salle des États et le corps de bâtiment élevé par Louis XII? En vous rappelant un vœu déjà exprimé dans les deux Chambres, la Commission se plaît à espérer que les mutilations qu'a subies ce noble palais cesseront bientôt d'affliger les regards.

Lorsque vous avez demandé un crédit spécial pour le château de Blois, les arènes d'Arles et l'église de Saint-Ouen, vous annonciez, Monsieur le Ministre, qu'il faudrait encore avoir recours, et plus d'une fois, à des allocations extraordinaires, comme au seul moyen de conserver des monuments d'un intérêt non moins incontestable, et dont la restauration dépasserait de beaucoup les ressources ordinaires dont vous pouvez disposer. Vous avez autorisé la Commission à faire préparer des projets et des devis pour la consolidation de ceux de ces édifices qui inspirent les plus sérieuses inquiétudes. Aujourd'hui ces projets sont terminés. Ils ont été examinés avec la plus scrupuleuse attention, réduits même aux travaux urgents et indispensables. Les noms des monuments pour lesquels des secours extraordinaires sont réclamés vous prouveront que la Commission s'est montrée sévère dans son choix. Il s'est porté sur des édifices qui sont, pour ainsi dire, des *types*, et qu'on ne pourrait abandonner à la destruction sans encourir les reproches de la postérité. Il suffit de nommer les églises de Sainte-Croix, à la Charité; de Saint-Philibert, à Tournus; de Saint-Nazaire, à Carcassonne; le temple d'Auguste et de Livie, et l'église de Saint-Maurice, à Vienne.

Paris, si riche autrefois en monuments de l'architecture civile du moyen âge, est menacé de perdre un des derniers

souvenirs d'une époque si intéressante. On annonce la destruction prochaine de l'hôtel de Carnavalet; la Commission espère que les magistrats éclairés qui président à l'administration de la capitale, feront leurs efforts pour la prévenir. Sans avoir recours à des acquisitions coûteuses, il serait possible, peut-être, d'arriver au même but par des échanges d'immeubles entre la ville et les particuliers, propriétaires de bâtiments classés au nombre des monuments historiques. Il est inutile de vous faire remarquer, Monsieur le Ministre, tout l'avantage qu'il y aurait à placer des établissements publics dans des édifices qui, soit par leur architecture, soit par les souvenirs qui s'y rattachent, excitent depuis longtemps le respect et l'admiration.

L'hôtel de Cluny, devenu aujourd'hui un musée national, dont les développements rapides n'ont pas cessé d'attirer l'intérêt du public, exige encore des réparations considérables. Tout Paris a vu l'excellent effet des premiers travaux que vous avez fait exécuter. Débarrassé des constructions modernes qui le déparaient, l'hôtel de Cluny semble avoir pris aujourd'hui une importance toute nouvelle. Il a donné, pour ainsi dire, un autre aspect au quartier au milieu duquel il s'élève. Encore quelques travaux et ce beau palais aura repris son antique apparence.

La Commission appelle tout votre intérêt sur le projet de restauration de ce monument, projet dont la dépense, quelque modérée qu'elle soit, serait encore une trop lourde charge pour le budget des monuments historiques.

Le musée de l'hôtel de Cluny, qui reçoit toutes les semaines un nombre extraordinaire de visiteurs, n'avait pour son budget particulier qu'une somme à peine suffisante pour couvrir les dépenses d'entretien; cette allocation ne permettait pas

d'entrer en concurrence, pour des acquisitions nouvelles, avec les amateurs qui se disputent aujourd'hui les objets d'art dans les ventes publiques. Dans son dernier rapport, la Commission sollicitait l'établissement d'un fonds, exclusivement consacré à l'achat d'objets d'art, destinés à enrichir nos différents dépôts d'antiquités. Sans abandonner cette proposition générale, dont l'utilité lui semble toujours incontestable, elle se félicite aujourd'hui de la demande que vous avez bien voulu faire d'une subvention annuelle, qui permette au musée de l'hôtel de Cluny d'accroître et de compléter graduellement ses collections.

La Commission regrette de ne pouvoir vous annoncer, comme elle l'espérait, l'achèvement des travaux commencés il y a deux ans pour la reconstruction de l'arc romain de Saintes. Par suite de la démolition de l'ancien pont sur la Charente, vous savez, Monsieur le Ministre, qu'il a fallu déposer en entier le monument et le reconstruire à quelques mètres en arrière de son emplacement primitif. Si ce changement, commandé par une impérieuse nécessité, peut inspirer quelques regrets, il a permis, en compensation, de retrouver la base de l'arc, enfouie dans une des piles du pont, et de rendre toute son élégance à cette construction, si étrangement défigurée dans le moyen âge. Malheureusement, une série d'inondations, jusqu'alors sans exemple, a retardé beaucoup les travaux. Ils sont arrivés aujourd'hui à un point où, toutes les difficultés matérielles étant surmontées, on peut en prévoir le rapide achèvement.

La Commission se plaît à reconnaître que, dans ses travaux, elle a trouvé presque toujours une vive sympathie et souvent le concours le plus généreux, de la part des autorités ecclésiastiques et des administrations municipales. La coopé-

ration de M^{sr} l'archevêque de Tours à l'acquisition de l'église de Saint-Julien vous a déjà été signalée. On doit à M^{sr} l'évêque de Strasbourg la conservation de l'intéressante église de Saint-Étienne, un des plus anciens monuments de l'Alsace. Les conseils municipaux de Nîmes, de Rouen, de Vienne, de Narbonne, de Carcassonne, de Saint-Omer, de Poissy, de Rembercourt, n'ont point hésité à voter des subventions importantes pour les réparations de leurs monuments. Le zèle de ces villes à conserver leurs nobles édifices, leur libéralité à pourvoir à leur entretien, devaient être pris en considération par l'administration centrale, et vous vous êtes associé à leurs généreux efforts par des allocations aussi considérables que l'état de votre budget pouvait le permettre.

Après ces exemples de généreux sacrifices, il est triste d'avoir à enregistrer des traits de vandalisme. On pourrait excuser peut-être cette indifférence qui laisse perdre, faute de secours, un monument dont personne n'a signalé l'importance, mais, ce que l'on ne saurait trop condamner, c'est cette manie barbare de détruire sans nécessité, d'abattre ce qui est ancien, en dépit des avertissements des gens de goût, en dépit même des réclamations du bon sens le plus vulgaire. La Commission, Monsieur le Ministre, ne peut s'empêcher de vous rappeler ici l'inqualifiable obstination du conseil général du Loiret, et du conseil municipal d'Orléans à démolir l'ancien Hôtel-Dieu de cette ville. Que l'architecture si élégante de ce monument, que ses dispositions si commodes et si parfaitement appropriées à sa destination, n'aient pas été appréciées, on le comprend à peine; mais qui pourrait croire que dans une grande ville, à trois heures de la capitale, on ait pu oublier toute idée de sainte économie et de bonne administration au point de persister pendant trois ans à renverser un édifice

vaste, solide, susceptible de recevoir mainte destination utile? C'est cependant le spectacle que vient de donner le conseil municipal d'Orléans. Le prétexte de cette destruction, c'est le besoin de faire une place autour de la cathédrale. En vain la Commission a-t-elle représenté qu'il était possible, sans rien abattre, de faire cette place, de la faire régulière, de lui donner des dimensions convenables et une disposition monumentale. Elle n'eût point hésité, sans doute, à vous proposer de faire, aux frais de l'État, l'acquisition du monument, si le prix que la ville d'Orléans y mettait n'eût pas dépassé de beaucoup toutes vos ressources. Toutes les représentations ont été inutiles devant un corps municipal qui croit apparemment agrandir sa ville en la dotant d'une espèce de plaine pavée, sur laquelle, par un rare oubli des convenances, on met en regard la salle de spectacle et la cathédrale. A une époque où toutes les traditions d'art et de style étaient perdues, l'architecte de cette cathédrale avait respecté l'ancien hospice d'Orléans. Ce que le mauvais goût du XVIII^e siècle n'avait pu faire, l'ignorance et l'étourderie du XIX^e l'auront accompli.

Si le goût des arts fait des adeptes, le vandalisme a les siens. L'exemple funeste donné par le conseil municipal d'Orléans allait être imité par celui de Beaugency. Là, comme à Orléans, c'était le désir de faire une grande place irrégulière qui portait à demander la destruction d'une église très-ancienne, un de ces rares monuments antérieurs au XI^e siècle, comme on en voit si peu dans la France centrale.

Heureusement, Monsieur le Ministre, en prenant à la charge de votre département l'acquisition de cet intéressant édifice, vous le conserverez à une ville qui, probablement, vous remerciera un jour d'avoir résisté à ses imprévoyantes sollicitations.

Dans un moment où les spéculations industrielles préoccupent les esprits à un si haut degré, on ose à peine plaider la cause des arts en présence de ce qu'on nomme aujourd'hui les intérêts matériels. Mais, pour une nation comme la nôtre, la conservation des grands souvenirs, le respect des œuvres d'art, n'est-ce pas un devoir qu'elle ne doit jamais oublier? La Commission, Monsieur le Ministre, n'hésitera jamais à s'élever de toute ses forces contre les projets qui sacrifieraient à de prétendues nécessités publiques des monuments anciens et vénérés. Un des tracés proposés pour le chemin de fer de Lyon à Marseille supprime la moitié des remparts d'Avignon. Ces vieilles murailles, couronnées de créneaux et de machicoulis qui rendent si pittoresque l'aspect de la ville, seraient remplacées par une chaussée. La Commission regarderait comme un malheur public la destruction de cette belle enceinte, si complète et si bien conservée jusqu'à ce jour. Malgré la faveur que le projet auquel nous faisons allusion a trouvée auprès de quelques personnes, un grand nombre de réclamations se sont élevées dans Avignon même.

Habitué à nous renfermer dans des questions d'art et d'érudition, il ne nous appartient pas de discuter ici les avantages que présente un autre tracé; notre devoir doit se borner à rappeler combien sont rares aujourd'hui les enceintes du moyen âge, et quel caractère elles donnent aux villes qui les possèdent.

Les Avignonnais ont à leurs portes un exemple des inconvénients de cette fatale manie de nos jours, qui sacrifie le passé au présent. Carpentras, qui, grâce à ses remparts, passait autrefois pour une des plus jolies villes de l'ancien comtat Venaissin, les a démolis depuis peu, malgré nos vives réclamations. Il n'est point aujourd'hui de bourg d'un aspect plus vulgaire ni plus insignifiant.

Malgré la sourde opposition de vieux préjugés qui disparaissent tous les jours, les monuments du moyen âge n'ont été, à aucune époque, mieux appréciés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Pour les restaurer convenablement, on dispose maintenant d'un assez grand nombre d'artistes habiles, élevés en dehors des systèmes exclusifs, et conduits, par une tendance naturelle à notre temps, à étudier avec curiosité les différents styles d'architecture dont la France offre tant de types remarquables. Ni l'expérience, ni l'érudition, ni l'amour de l'art, ne font défaut, quand il s'agit de réparer les ravages dont le temps ou le vandalisme ont laissé les traces sur nos vieux édifices. Mais il est une objection que l'ignorance élève et qu'une catastrophe récente semble confirmer jusqu'à un certain point.

La restauration de Saint-Denis, qui, bien que placée en dehors de la surveillance de la Commission, avait donné lieu, de sa part, à des réclamations réitérées, vient d'être interrompue par un accident déplorable. Le clocher de cette église achevé depuis peu de temps, s'est lézardé d'une manière alarmante, et l'on a reconnu la nécessité de le démolir au plus vite. De cet accident, dont on n'a peut-être pas voulu voir la véritable cause, quelques personnes étrangères à la pratique de l'architecture ont pris un argument pour soutenir que les édifices du moyen âge ont fait leur temps, et que désormais leur ruine est devenue inévitable. Ainsi, l'on devrait laisser crouler tant de magnifiques monuments, ou, plutôt, une sage prévoyance conseillerait de les démolir comme dangereux pour la sûreté publique. Les conséquences de l'opinion que l'on vient d'exposer en sont une réfutation suffisante. Mais qu'on prenne la peine d'examiner ces monuments, pour ainsi dire condamnés. Sans doute, leur abandon prolongé,

le manque d'entretien, les mutilations du vandalisme, ont rendu grave la situation de quelques-uns de nos grands édifices. Elle est loin d'être désespérée, toutefois, et, si l'on recherche avec attention la cause des sinistres que l'on déplore ou que l'on redoute, il sera facile de reconnaître que le temps y a moins contribué que des travaux mal dirigés, qu'on nomme des restaurations, par une triste confusion de mots. Une expérience toute spéciale dans ces sortes de réparations est absolument nécessaire; elle est la seule garantie de leur réussite. La Commission croit pouvoir vous donner l'assurance qu'aucun accident semblable à celui qu'elle citait tout à l'heure, n'est à craindre, sous sa surveillance et sous la direction des architectes commissionnés par votre département.

La Commission a dû s'occuper de conserver le souvenir de quelques monuments remarquables, dont il est impossible de prolonger indéfiniment la durée. A sa prière, vous avez chargé M. Vaudoyer de relever et de dessiner un assez grand nombre de maisons anciennes qui existent encore à Orléans. Dans une ville où le respect des monuments anciens n'est point enseigné par l'administration municipale, on doit s'attendre à voir disparaître rapidement des constructions, en général, peu solides et sans cesse exposées à être altérées par leurs propriétaires. Il n'y avait pas un moment à perdre pour étudier la disposition et les détails de ces habitations, qui jettent le plus grand jour sur les usages et les mœurs du moyen âge. Le travail de M. Vaudoyer a répondu à votre attente, et vous avez apprécié le soin et le zèle qu'il a mis à remplir sa mission.

Vous jugerez sans doute à propos, Monsieur le Ministre, de faire continuer ce travail dans d'autres localités non moins intéressantes; plusieurs villes de France possèdent encore des maisons fort anciennes et d'une architecture très-remarquable.

Quelques-unes de ces maisons sont tellement importantes, que, si l'état des fonds le permettait, la Commission croirait devoir vous en proposer l'acquisition. Telles sont, par exemple, la maison des Ménétriers de Reims, la maison du XII^e siècle de Saint-Gilles, plusieurs maisons à Cordes, à Angers, à Provins, etc. Espérons que les administrations communales seconderont de leurs efforts ceux que vous voudrez bien faire pour conserver au pays des souvenirs si précieux.

D'autres monuments, d'une conservation encore plus difficile que celle des maisons particulières, ont été l'objet d'un travail plus général. Vous avez chargé M. Denuelle de dessiner en plusieurs lieux des peintures anciennes dont chaque jour efface quelque trait. Déjà plusieurs dessins, d'une exactitude scrupuleuse et d'une excellente exécution, ont été mis sous vos yeux. La Commission attache beaucoup de prix à voir continuer cet intéressant travail.

Plusieurs fois, et notamment dans son dernier rapport, la Commission a réclamé une augmentation du fonds attribué à la conservation des monuments historiques. Permettez-lui d'insister de nouveau et avec plus de force, car jamais cette augmentation n'a été si nécessaire. Depuis longtemps la tâche de la Commission ne consiste plus guère qu'à constater des besoins urgents qu'elle ne peut satisfaire. Chaque jour de nouvelles demandes lui sont soumises, dont elle est obligée de proposer l'ajournement; et, cependant, une espèce de responsabilité pèse sur elle. Le public connaît ses attributions, mais ignore l'insuffisance de ses moyens d'action. L'abandon d'un monument peut être imputé à sa négligence, lorsqu'il n'est en effet qu'une nécessité fatale, résultat de l'épuisement de ses ressources.

C'est à vous, Monsieur le Ministre, témoin de ses efforts et de

ses regrets, qu'il appartient de la tirer d'une situation si pénible. La cause des arts a toujours été populaire en France, et aujourd'hui que les monuments historiques de toutes les époques sont appréciés par les gens de goût, pourrait-on refuser à l'administration les moyens de conserver ces glorieux souvenirs? La Commission ose se flatter que les restaurations exécutées sous sa surveillance ont ôté à la critique le droit d'en contester l'utilité et d'en nier les heureux résultats.

Je suis avec respect,

MONSIEUR LE MINISTRE,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

P. MÉRIMÉE,

Inspecteur général des monuments historiques.

La Commission des monuments historiques, dans sa séance du 15 mai 1846, a entendu la lecture du présent rapport, et a décidé qu'il serait présenté en son nom à M. le Ministre.

La Commission des monuments historiques est présidée par le Ministre de l'intérieur. — Elle se compose de MM. Vitet, membre de l'Institut, conseiller d'État, député, vice-président; P. Mérimée, membre de l'Institut, inspecteur général des monuments historiques; le comte Montesquiou, pair de France; A. Passy, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, député; Cavé, maître des requêtes, directeur des beaux arts; Vatout, conseiller d'État, député, président du conseil des bâtiments civils; A. Leprévost, membre de l'Institut, député; de Golbéry, député; Denis, député; comte de Sades, député; comte de Laborde, membre de l'Institut; Lenormant, membre de l'Institut; baron Taylor, inspecteur des établissements des beaux-arts; Caristie, architecte, membre de l'Institut et du conseil des bâtiments civils; Duban, architecte, membre du conseil des bâtiments civils; Courmont, secrétaire.

LISTE DES MONUMENTS

AUXQUELS DES SUBVENTIONS ONT ÉTÉ ACCORDÉES

DEPUIS 1840 JUSQU'EN 1846.

AIN.....	Fragments antiques à Belley. Église Saint-André de Bagé.
AISNE.....	Ancienne cathédrale de Laon. Chapelle des Templiers à Laon. Ancien portail de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons. Chapelle Saint-Pierre-au-Parvis, à Soissons. Église Saint-Yved de Braisne. — d'Essômes. — de Marle.
ALLIER.....	— de Souvigny. — de Saint-Menoux. — d'Ébreuil. — de Meillers. — de Bourbon-l'Archambault.
ALPES (BASSES-).....	— de Senez. — d'Allos. Fouilles de Riez. Tour de Barcelonnette.
ALPES (HAUTES-).....	Église d'Embrun. — de Lagrand.
ARDÈCHE.....	— de Tournon.
ARDENNES.....	— de Saint-Nicolas de Rethel. — de Mouzon. — de Verpel.
ARIÈGE.....	— de Laroque.

- ARRIÈGE (suite) Église d'Unac.
- AUBE — Saint-Urbain de Troyes.
 — de Ricey-le-Bas.
 — de Montieramey.
 — de Saint-Pierre et de Saint-Maclou, à Bar-sur-Aube.
 — de Rosnay.
 — de Saint-André.
 — de Bérulle.
- AUDE — de Rieux-Mérinville.
 Cloître de Saint-Hilaire.
 Église Saint-Nazaire, à Carcassonne.
 — Saint-Just de Narbonne.
 Fouilles et fragments antiques. (Musée de Narbonne.)
 Abbaye de Fontfroide.
 Église de Saint-Papoul.
- AVEYRON — Sainte-Foy, à Conques.
 Clocher de Belmont.
- BOUCHES-DU-RHÔNE Théâtre romain, à Arles.
 Amphitêâtre romain, à Arles.
 Cloître de Saint-Trophime, à Arles.
 Ancienne abbaye de Montmajour.
 Fouilles à Aix.
 Église de Sylvacane.
- CALVADOS — Saint-Pierre, à Touques.
 — Saint-Pierre, à Lisieux.
 Château de Falaise.
 Tapisserie de Bayeux.
 Église de Tour.
 — de Secqueville.
 Prieuré de Saint-Gabriel.
 Église d'Étreham.
 — de Dives.
 — de Colleville.

- CALVADOS (suite) Église de Ouistreham.
 — de Bernières-sur-Mer.
 — de Norrey.
 — de Campigny.
 — de Marigny.
 — de Formigny.
 — Saint-Pierre de Caen.
 — de Ryes.
 — de Vierville.
 — de Fresne-Camilly.
 — de Guéron.
 — de Mouen.
- CANTAL — de Montsalvy.
 — Notre-Dame-des-Miracles, à Mauriac.
 — de Villedieu.
- CHARENTE — de Montmoreau.
 — de Charmant.
- CHARENTE-INFÉRIEURE Arc romain, à Saintes.
 Église Sainte-Marie-des-Dames, à Saintes.
 — Saint-Eutrope, à Saintes.
 Clocher de l'église de Marennnes.
 — de Moëze.
 Église d'Eschillais.
- CHER Maison de Jacques Cœur, à Bourges.
 Fouilles et fragments antiques (musée de Bourges).
 Église de Saint-Pierre-les-Étieux.
 — de Saint-Amand.
- CORRÈZE — d'Uzerches.
 — de Saint-Angel.
 — d'Arnac-Pompadour.
 — de Meymac.
 Fouilles à Tintignac.
- CORSE — à Propriano.
- CÔTE-D'OR Puits de Moïse, à l'ancienne chartreuse de Dijon.
 — de Semur.

- CÔTE-D'OR (suite) Église de Saint-Seine.
 Fouilles à Saint-Seine et à Alize.
 Porte de Flavigny.
 Église de Flavigny.
 — de Saint-Thibault.
 — de Meursault.
 Crypte de Saint-Bénigne, à Dijon.
 Église de Beaune.
 — de Saulieu.
 Colonne de Cussy.
- CÔTES-DU-NORD Ancienne cathédrale de Tréguier.
- CREUSE Église de Chambon.
 Bains romains, à Évaux.
 Tapisseries, à Boussac.
 Église de Fursac.
 — de la Souterraine.
- DORDOGNE — de Sarlat.
 — de Saint-Cyprien.
 — de Brantôme.
 Chapelle de Périgueux.
 Tour de Vésone.
- DOUBS Cloître de Montbenoit.
 Fouilles à Amancey.
- DRÔME Pendentif de Valence.
 Église Saint-Barnard, à Romans.
 — de Saint-Paul-Trois-Châteaux.
 — de Saint-Restitut.
 Ancienne cathédrale de Die.
 Église de Léoncel.
 — de Saint-Marcel-les-Sauzet.
 — de Grignan.
- EURE Chapelle de l'hospice d'Harcourt.
 Église de Fontaine-la-Sorel.
 Fouilles au théâtre d'Évreux.
 Églises du Petit et du Grand-Andelys.

- EURE (suite) Église de Conches.
 — de Saint-Taurin, à Évreux.
 Théâtre d'Arnières.
 Église de Louviers.
 — de Rugles.
 Tour du prisonnier, à Gisors.
- EURE-ET-LOIR Église Saint-Pierre de Dreux.
- FINISTÈRE Jubé du Folgoat.
 Clocher de Plogastel-Saint-Germain.
 Ancienne cathédrale de Saint-Pol de Léon.
 Église du Creiz-Quer, à Saint-Pol-de-Léon.
 — de Lambader.
 — de Pleyben.
 — de Loctudy.
 — Sainte-Croix, de Quimperlé.
 Fouilles de Carnoët.
 — de Crozon.
 Église de Loc-Ronan.
 Chapelle de Saint-Herbot.
- GARD Pont du Gard.
 Église de Saint-Gille.
 Tour Magne, à Nîmes.
 Temple de Diane, à Nîmes.
 Amphithéâtre de Nîmes.
 Porte d'Auguste, à Nîmes.
 Chapelle Saint-Louis, à Beaucaire.
- HAUTE-GARONNE Église Saint-Just de Valcabrère.
 — de Venerque.
 Fouilles de Martres.
 Église Saint-Sernin, à Toulouse.
 — de Montsaunès.
- GERS — de Condom.
 — de Lombez.
 — de Simorre.
 Fouilles à Auch.

GIRONDE.....	Église Saint-Jean de Bazas.
	— de Vertheuil.
	— de Saint-Macaire.
	— Saint-Seurin, à Bordeaux.
	— Saint-Michel, à Bordeaux.
	— Sainte-Croix, à Bordeaux.
	— de Petit-Palais.
	— d'Aillaz.
	— de Saint-Émilien.
	— de Pondaurat.
	— de Pujols.
	— de Moulis.
	Clocher de Gaillan.
	Église de Loupiac.
	— de la Réole.
	— de Guitres.
	— de Lalibarde.
	— de la Sauve.
HÉRAULT.....	— de Saint-Pons.
	— Saint-Paul de Clermont.
	— Saint-Fulcran de Lodève.
ILLE-ET-VILAINE.....	Ancienne cathédrale de Dol.
	Chapelle de Langon.
INDRE.....	Tour Blanche d'Issoudun.
	Vitraux de l'église de Mézières.
	Vitraux de l'église de la Châtre.
	Église de Neuvy-Saint-Sépulcre.
INDRE-ET-LOIRE.....	Tour Saint-Antoine, à Loches.
	Église Saint-Ours, à Loches.
	Pile de Saint-Mars.
	Église Saint-Julien, à Tours.
	— de Montrésor.
ISÈRE.....	Temple d'Auguste et de Livie, à Vienne.
	Église Saint-Maurice, à Vienne.
	Église de Saint-Antoine près Saint-Marcellin.

ISÈRE (suite).....	Église de Marnans.
	— de Saint-Chef.
JURA.....	Église de Chissey.
	— de Salins.
LOIR-ET-CHER.....	— Saint-Nicolas, à Blois.
	— de la Trinité, à Vendôme.
	— de Nanteuil à Montrichard.
LOIRE.....	— d'Ambierle.
	Fresques de Charlieu.
LOIRE (HAUTE).....	Église de Saint-Didier-la-Sauve.
	— de la Chaise-Dieu.
	— Saint-Julien, à Brioude.
	— de Riotard.
LOIRET.....	Chapelle Saint-Jacques, à Orléans.
	Tour de Beaugency.
	Église de Ferrières.
	— de Saint-Benoît-sur-Loire.
	— de Notre-Dame de Cléry.
	— de Germigny-les-Prés.
LOT.....	— de Souillac.
	Obélisques de Figeac.
	Église de Montat.
	— de Marcillac.
LOT-ET-GARONNE.....	— de Leyrac.
	— de Mézin.
	— de Moirac.
	Fouilles de Nérac.
	Église de Saint-Sabin.
	— du Mas-d'Agenais.
MAINE-ET-LOIRE.....	— de Cunault.
	Dolmen près de Saumur.
	Église de Savenières.
	Église de Gennes.
	— de Montreuil-Bellay.
	Tapisseries de Nantilly.

- MAINE-ET-LOIRE (suite). Fouilles dans l'église de Toussaint.
 MANCHE..... Donjon de la Haye-du-Puits.
 Église de Lessay.
 Château de Torigny.
 Église de Sainte-Marie-du-Mont.
 — de Marigny.
 Pierre monumentale d'Henri II d'Angleterre, à Avranches.
 Église de Cérisy-la-Forêt.
 MARNE..... — d'Orbais.
 — de Montmort.
 — de Notre-Dame-de-Lépine.
 Arc de triomphe de Reims.
 Église Saint-Rémy de Reims.
 — d'Avenay.
 HAUTE-MARNE..... — de Joinville.
 — de Villars-Saint-Marcellin.
 — de Vignory.
 MAYENNE..... Chapelle Saint-Crépin, à Évron.
 — de la Roë.
 Camp romain de Jublains.
 MEURTHE..... Église Saint-Nicolas-du-Port.
 Ancienne cathédrale de Toul.
 Église des Cordeliers, à Nancy.
 MEUSE..... — de Rembercourt-aux-Pots.
 Calvaire de Hatton-Châtel.
 Église d'Étain (Groupe de Ligier-Richier).
 — de Vassincourt.
 MORBIHAN..... Jubé du Faouët.
 MOSELLE..... Aqueduc romain de Jouy.
 Ruines de Châtel-Saint-Blaise.
 Chapelle de Morlanges.
 NIÈVRE..... Église de Clamecy.
 — de Saint-Révérien.
 — de Donzy.

- NIÈVRE (Suite)..... Église de la Charité.
 Fouilles, à Saint-Révérien.
 NORD..... Belfroi de Bergues.
 Pyramide de la bataille de Fontenoy, à Cisoing.
 Tour de Saint-Amand.
 OISE..... Ancienne cathédrale de Noyon.
 Église des Minimes, à Compiègne.
 — de Saint-Martin-aux-Bois.
 — de la Basse-OEuvre, à Beauvais.
 — Saint-Étienne, à Beauvais.
 Palais de justice, à Beauvais.
 Ancienne cathédrale de Senlis.
 Église de Tracy-le-Val.
 Camp romain de Champlieu.
 Chapelle de Saint-Germer.
 Église de Nogent-les-Vierges.
 — Saint-Leu d'Esserent.
 ORNE..... Vitraux de Notre-Dame d'Alençon.
 Église Notre-Dame-sous-l'Eau de Domfront.
 Porte de Domfront.
 PAS-DE-CALAIS..... Belfroi d'Arras.
 Peintures anciennes dans l'église d'Aire.
 Église de Saint-Omer.
 Tour de Saint-Bertin, à Saint-Omer.
 PUY-DE-DÔME..... Église Notre-Dame-du-Port, à Clermont.
 — de Montferrand.
 — d'Issoire.
 — de Saint-Nectaire.
 — de Manglieu.
 — de Chauriat.
 — de Chambon.
 Sainte-Chapelle, à Vic-le-Comte.
 Église de Mozat.
 Croix de Royat.
 Église Saint-Genès, à Thiers.

- PUY-DE-DÔME (suite) Église de Dorat.
 BASSES-PYRÉNÉES — Sainte-Croix d'Oloron.
 — Sainte-Marie, près Oloron.
 — de Lambeye.
 HAUTES-PYRÉNÉES — de Saint-Sevin.
 PYRÉNÉES-ORIENTALES Cloître d'Elne.
 — Église de Coustouges.
 — de Marcevol.
 BAS-RHIN — de Maurmoutier.
 — de Rosheim.
 — de Neuwiller.
 — d'Andlau.
 — de Saint-Jean-des-Choux.
 — de Nieder-Munster.
 — de Nieder-Haslach.
 HAUT-RHIN — de Thann.
 — de Murbach.
 — de Lauttembach.
 — de Rouffach.
 RHÔNE — Saint-Paul, à Lyon.
 — de Saint-Nizier, à Lyon.
 — de Salles.
 Fouilles, à Vaize.
 — à Anse.
 HAUTE-SAÔNE — à Membrey.
 — Église de Luxeuil.
 — de Favernay.
 SAÔNE-ET-LOIRE Portes d'Arroux et de Saint-André, à Autun.
 — Théâtre romain d'Autun.
 — Fouilles du Temple de Janus, à Autun.
 — Église de Paray-le-Monial.
 — de Saint-Vincent, à Châlon.
 — de Saint-Philibert, à Tournus.
 SARTHE — Notre-Dame-de-la-Couture, au Mans.
 — Notre-Dame-du-Pré, au Mans.

- SARTHE (suite) Église de Saint-Calais.
 — de la Ferté-Bernard.
 SEINE Hôtel de la Trémouille (acquisition des fragments), à Paris.
 — Hôtel Torpanne (acquisition des fragments), à Paris.
 — Église de Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris.
 — Hôtel de Cluny.
 — Hôtel de Carnavalet, à Paris.
 SEINE-INFÉRIEURE Église Saint-Ouen, à Rouen.
 — Donjon de Philippe-Auguste, à Rouen.
 — Monument de la Fierde, à Rouen.
 — Église de Saint-Patrice, à Rouen.
 — Saint-George de Bocherville.
 — de Fécamp.
 — Saint-Jacques, à Dieppe.
 — d'Harfleur.
 — d'Eu.
 — Chapelle du collège d'Eu.
 — Église du Tréport.
 — de Sainte-Gertrude, près Yvetot.
 — Mosaïque de la forêt de Brotonne.
 — Fouilles d'Étretat.
 — de Sainte-Marguerite.
 — Église Saint-Jean, à Elbeuf.
 — Saint-Étienne, à Elbeuf.
 — de Graille-Leure.
 — d'Auffay.
 — de Lillebonne.
 — Théâtre romain, à Lillebonne.
 — Église de Buchy.
 — de Valiquerville.
 — d'Yainville.
 SEINE-ET-MARNE — de Voulton.
 — Saint-Quiriace, à Provins.

- SEINE-ET-MARNE (suite) . . . Cloître de l'hospice de Provins.
 Tour de César, à Provins.
 Crypte de Jouarre.
 Église de Champeaux.
 — de la Chapelle-sous-Crécy.
 — de Moret.
 — de Donnemarie.
 — de Chamigny.
 — de Larchant.
 Notre-Dame de Melun.
 — de Rampillon.
 Église Saint-Loup de Naud.
 SEINE-ET-OISE — de Mantes.
 — Saint-Sulpice de Favières.
 — Notre-Dame d'Étampes.
 Vitraux de l'église de Montfort-l'Amaury.
 Tour de Monthéry.
 Église de Thiverval.
 — de Poissy.
 — Saint-Martin d'Étampes.
 — de Taverny.
 — de Belloy.
 SÈVRES (DEUX-) — d'Airvault.
 — de Celles.
 — de Saint-Généroux.
 — de Parthenay-le-Vieux.
 — d'Oyron.
 — de Verrières-sur-Celles.
 — de Saint-Hilaire-de-Melle.
 SOMME Chapelle de Saint-Esprit, à Rue.
 Église de Poix.
 — de Namps, au Val.
 — d'Airaisnes.
 Tombeaux dans l'église de Folleville.
 Église d'Ailly-sur-Noye.

- SOMME (Suite) Église de Tilloloy.
 — de Berteaucourt.
 — de Roye.
 — de Saint-Riquier.
 — de Conti.
 — de Mailly.
 — Saint-Vulfran d'Abbeville.
 Belfroi de Luchaux.
 Église de Corbie.
 TARN — de Saint-Salvy.
 TARN-ET-GARONNE Clocher de Caussade.
 Église et Cloître de Moissac.
 — de Beaulieu.
 — de Varen.
 Hôtel de ville de Saint-Antonin.
 Église de Montpezat.
 VAR — Saint-Louis d'Hyères.
 Fouilles de Pomponiana.
 Église de Sixfours.
 Ancienne chartreuse du Thoronet.
 Église de Saint-Maximin.
 — de Soliès-Ville.
 VAUCLUSE Théâtre romain d'Orange.
 Arc romain, à Orange.
 — de Cavaillon.
 Pont de Vaison.
 Ancienne cathédrale de Vaison.
 Fouilles, à Avignon.
 Palais des papes, à Avignon.
 Tombeau de Jean XXII, à Avignon.
 Église du Thor.
 — Saint-Siffrein, à Carpentras.
 Fouilles d'Apt.
 Église d'Apt.
 VIENNE — Notre-Dame, à Poitiers.

LISTE DES MONUMENTS.

- VIENNE (suite) Ancienne église Saint-Jean (Musée), à Poitiers.
 Église de Saint-Savin.
 — Notre-Dame, à Chauvigny.
 — Saint-Pierre, à Chauvigny.
 Château de Chauvigny.
 Église de Ligugé. —
 — de Lapuye.
 Château de Gençay.
 Église de Fontaine-le-Comte.
 — de Nouaillé.
 Ancienne abbaye de Charroux.
 Église de Civray.
 Tour de Saint-Porchaire.
- VIENNE (HAUTE-) Église du Dorat. —
 — de Saint-Junien
- VOSGES Théâtre de Grand.
 Église d'Épinal.
 Fragments antiques et vitraux (Musée d'Épinal).
 Maison de Jeanne d'Arc, à Domrémy.
- YONNE Église de Vezelay.
 — de Saint-Père-sous-Vezelay.
 Crypte de l'église Saint-Étienne, à Auxerre.
 Ancien palais épiscopal, à Auxerre.
 Église de Montréal.
 Fouilles, à Sens.